



camping ★★★★★ caravanning

le Moulin de Paulhiac

Contrat de location d'un emplacement

Nom / Last name : Prénom / First name :

Adresse / Address :

Code Postal / Post code : Ville / City :

Pays / Country : Tél / Phone :

Portable / Mobile : E-mail / Mail :

• Détail du séjour :

Date d'arrivée / Arrival date : à partir de 14 H / after 2 pm

Date de départ / Departure date : avant 12 H / before 12 am

Nombre d'adultes / Adults :

Nombre d'enfants / Children : Age :

Animal / Pets : (chien ou chat / Dog or cat)

• Type d'emplacement :

- Caravane / Caravan Caravane double essieux / Caravan double axle
 Tente / Tent Camping car / Motor home Caravane pliante / Trailer tent

Dimension : mètres

Emplacement simple / Pitch without any equipment

Emplacement avec électricité / Pitch with electricity 6 Ampères 10 Ampères

Branchement eau et évacuation eaux usées / Pich with water and water drainage

Observations :

• Montant à payer à la réservation :

Montant des arrhes à déduire du montant du séjour / Deposit 92,00 €

Assurance Annulation 2 % du montant de la location / Insurance Cancellation 2 % of the rent €

Frais de dossier / Booking fees : 8,00 €

Total à payer = €

• Règlement :

Chèque bancaire français à l'ordre du MOULIN DE PAULHIAC Chèques vacances

Carte bancaire / Bank card Numéro / Number :

Date expiration / Date of validity : / Cryptogramme / Securit code :

Virement bancaire / Bank transfer : Crédit Agricole 24250 Daglan

IBAN : FR76 1240 6000 0700 1440 9980 121 - BIC : AGRIFRPP824

Je soussigné(e) déclare accepter les conditions de réservation
et de location précisées au dos de ce document / I undersigned

declare to accept the conditions of reservation of the Moulin de Paulhiac on the back.

**Il est entendu que la location ne sera effective qu'après la réception de la confirmation du
camping / The rent will be effective only after the reception of the confirmation of the camping.**

Bon pour accord

A le Demande reçue le

Signature du client Bon pour acceptation,
Cachet et signature LE MOULIN DE PAULHIAC

Conditions générales du Camping

Réservation

Ce contrat est nominatif et non transmissible.

La réservation sera définitive qu'après l'acquittement de l'acompte de réservation et la confirmation du séjour par le camping Le Moulin de Paulhiac.

Si nous ne pouvons prendre en compte votre réservation, votre paiement vous sera restitué intégralement par retour de courrier.

Le camping tiendra compte autant que possible de vos désirs concernant les emplacements, mais ne peut en garantir la réalisation.

Règlement

Pour les emplacements de camping, le solde du séjour est à régler dans son intégralité le jour de l'arrivée. Tout changement du nombre de participants doit être signaler à l'arrivée.

Pour les locations, le solde du séjour sera régler 30 jours avant la date d'arrivée, sans relance.

En l'absence de ce règlement dans ce délai, la réservation sera considérée comme annulée d'office et l'acompte versé restera acquis au camping Le Moulin de Paulhiac.

Arrivée - Départ

L'emplacement définitif de camping ou de la location sera déterminé par l'accueil le jour de l'arrivée.

L'emplacement réservé est à la disposition du client à partir de 14 H le jour de l'arrivée et devra être libéré au plus tard à 12 H le jour du départ.

La location réservée est à la disposition du client à partir de 16 H le jour de l'arrivée et devra être libérée au plus tard à 10 H le jour du départ. A l'arrivée, un état des lieux sera fait avec le client. Le client règlera une caution de 100 € par chèque ou en espèces qui vous sera remboursée en fin de séjour après le contrôle de la location.

En cas de dégât matériel, le locataire s'engage au remboursement des réparations.

Retard

Pour les emplacements de camping la facturation débutera dans sa totalité à partir du premier jour de réservation. Nous gardons l'emplacement 24 H, passé ce délai, nous en disposerons. Les frais et les arrhes ne seront pas remboursés.

En cas de retard, veuillez nous en informer.

Annulation

Toute annulation doit être notifiée par courrier, fax ou e-mail pour être prise en considération.

L'assurance annulation est facultative, elle couvre le remboursement des sommes versées et encaissées par le camping, en cas d'annulation conformément aux conditions du contrat de réservation hors frais de dossier et de garantie annulation.

Les clauses du contrat sont disponibles sur notre site ou à l'accueil du camping.

En cas d'annulation, si l'assurance annulation n'a pas été souscrite, les arrhes et les frais de dossier resteront acquis par le camping le Moulin de Paulhiac.

Visiteur journée

Les visiteurs sont autorisés sous la responsabilité de leur hôte, après avoir signalé leur présence à l'accueil et s'être acquitté d'une redevance. Leur véhicule devra rester sur le parking d'entrée.

Animaux

Les animaux doivent être tenus en laisse, tatoués et vaccinés. Le carnet de vaccination est obligatoire et doit être à jour. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits dans le camping.